



## Recommandation 763 (1975)<sup>1</sup>

# Création d'un Centre culturel européen à Delphes

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Rappelant que, dès mars 1957, le Gouvernement grec a proposé au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe la création d'un Centre culturel européen à Delphes, destiné à être mis à la disposition des États membres du Conseil et des adhérents à la Convention culturelle européenne, et qu'en septembre 1962 le Comité des Ministres avait déjà donné un accord de principe favorable à cette création ;
2. Considérant que la création d'un tel centre répond à un besoin européen d'une meilleure connaissance des civilisations et des cultures en Europe ;
3. Regrettant que la situation politique en Grèce de 1967 jusqu'au retour de la Grèce au sein du Conseil de l'Europe en 1974 fut telle que la réalisation du projet a été remise en cause pendant un certain temps ;
4. Notant avec reconnaissance que le Gouvernement grec a offert un emplacement et a terminé la construction d'un bâtiment convenant au centre ;
5. Se félicitant du fait que ce projet a été repris et est actuellement examiné par le Comité des Ministres sur la base d'un rapport du Gouvernement grec,
6. Recommande au Comité des Ministres de réaffirmer sa décision antérieure et de coopérer pleinement avec le Gouvernement grec pour qu'un Centre culturel européen à Delphes fonctionne dans les meilleurs délais.

---

1. Discussion par l'Assemblée le 1er octobre 1975 (9e séance) (voir [Doc. 3649](#), rapport de la commission de la culture et de l'éducation). Texte adopté par l'Assemblée le 1er octobre 1975 (9e séance).

